

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 11 Votants : 11
Abstention(s) :

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, POYET Mathieu, QUATRESOUS Christian, DAMEZET Jérôme, MONTET Frédéric, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie

Secrétaire de séance : POYET Mathieu

Organisation du temps scolaire
Rentrée scolaire 2024- Ecole en 4 jours

Vu le courrier de l'inspection de l'académie, demandant aux communes de transmettre leur décision sur la semaine scolaire et ses horaires avant le 05 avril 2024.

Concernant les horaires d'écoles, le corps enseignant a proposé de conserver les horaires ci-dessous :

ECOLE DE SOLEYMIEUX		
Lundi	8h25 à 11h55	13h55 à 16h25
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		
ECOLE DE ST JEAN SOLEYMIEUX		
Lundi	8h35 à 12h05	14h05 à 16h35
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Le conseil municipal se prononce au cours de la présente séance sur la semaine en 4 jours avec horaires envisagés ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240129-2024-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2024
Publication : 05/02/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'approuver la semaine de 4 jours (lundi mardi jeudi et vendredi) à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024
- D'approuver les horaires ci-dessus à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024
- De donner son accord pour proposer ces modalités d'organisation du temps scolaire à l'inspecteur de l'éducation nationale de notre secteur et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux, le 30/01/2024

Le Maire,
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
Mathieu POYET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Poyet', written over a horizontal line.

Affichage fait le 08 MARS 2024 numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240129-2024-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2024
Publication : 05/02/2024